Bac Général HGGSP + LLCER (Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques et Langues, littératures et cultures étrangères et régionales)

CORRIGÉ NON OFFICIEL

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle. Elle peut contenir des erreurs et ne remplace ni le corrigé ni le barème officiels de l'examen.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://bac-hggsp-llcer.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

Philosophie

Session 2021 • Antilles-Guyane • Remplacement

Code sujet **21-PHGEAG3** 4 heures

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Se repérer dans le corrigé

Sujet 1 — L’inconscient et l’identité personnelle
1 réponses • sujet p. 2–2

Sujet 2 — La technique et la nature
1 réponses • sujet p. 2–2

Sujet 3 — Les mots et la réalité
1 réponses • sujet p. 2–2

Sujet 4 — Le bonheur, la modération et le désir
1 réponses • sujet p. 2–2

Les numéros, parties et pages renvoient au sujet original. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Sujet 1

None points

L’inconscient et l’identité personnelle

Question Sujet 1

Sujet p. 2

> Suis-je ce que mon inconscient fait de moi ?

Introduction. Je me reconnais spontanément dans mes pensées, mes choix, mes souvenirs et mes actes : ils semblent former une identité dont je serais l’auteur. Pourtant, il m’arrive d’agir sans savoir pourquoi, de répéter un comportement que je désapprouve ou de découvrir après coup qu’un désir que je ne m’avouais pas orientait ma conduite. L’inconscient désigne ici, notamment dans la théorie psychanalytique de Freud, des processus psychiques qui échappent à la conscience tout en pouvant influencer les pensées, les affects et les actes. La formulation du sujet est donc doublement problématique : « suis-je » interroge mon identité, tandis que « ce que mon inconscient fait de moi » suggère que je pourrais être produit, voire gouverné, par des déterminations qui m’échappent. Mais être influencé par des causes ignorées signifie-t-il être entièrement déterminé par elles ? Et si je ne suis pas parfaitement maître de moi-même, puis-je néanmoins apprendre à me connaître et à me transformer ? Nous verrons d’abord en quel sens l’inconscient contribue à former ce que je suis ; nous examinerons ensuite pourquoi il serait excessif d’en faire l’auteur unique et tout-puissant de mon identité ; nous montrerons enfin que la prise en compte de ses effets peut ouvrir une possibilité, limitée mais réelle, de transformation et de responsabilité.

I. L’inconscient contribue à faire de moi ce que je suis. L’idée d’un sujet parfaitement transparent à lui-même est mise en difficulté par des expériences ordinaires : un lapsus, un rêve, une réaction disproportionnée ou la répétition d’un choix regretté peuvent révéler que nos actes ne procèdent pas toujours de motifs clairement connus. Dans *L’Interprétation du rêve*, Freud soutient que le rêve peut exprimer, sous une forme transformée, des désirs qui ne sont pas directement accessibles à la conscience. Il interprète aussi certains lapsus et actes manqués comme des compromis où se manifestent des tendances contrariées. Cela ne signifie pas que toute erreur de parole possède nécessairement une signification cachée ; ces analyses invitent cependant à reconnaître que nous ne connaissons pas toujours les motifs qui contribuent à déterminer nos actes.

L’inconscient peut ainsi influer sur ce que je désire, sur ce qui m’effraie et sur les relations que je noue. Une personne qui affirme vouloir nouer des liens mais se retire chaque fois qu’une relation devient intime peut découvrir, en examinant son histoire, une crainte de l’abandon ou de la dépendance qu’elle ne savait pas formuler. Cette crainte n’est pas une décision consciente ; elle peut pourtant organiser certaines conduites et, par leur répétition, contribuer à dessiner une manière d’être. En ce sens, je suis en partie ce que mon inconscient fait de moi : mon identité ne se réduit pas à l’image consciente que je me donne de moi-même, puisqu’elle comprend aussi des désirs, des conflits et des habitudes psychiques dont je n’ai pas immédiatement conscience.

Cette difficulté rejoint une réflexion plus générale sur la liberté. Dans l’*Éthique*, Spinoza explique que les hommes se croient libres parce qu’ils ont conscience de leurs actions, mais ignorent les causes qui les déterminent. Spinoza ne décrit pas l’inconscient au sens psychanalytique freudien ; sa pensée aide néanmoins à comprendre qu’avoir conscience d’un choix ne suffit pas à connaître ce qui l’a produit. L’inconscient ne serait donc pas seulement une zone obscure située à côté d’un moi déjà constitué : il pourrait participer à la formation de ce moi. **Transition.** Toutefois, de ce que l’inconscient influence mes actes, il ne s’ensuit pas qu’il les commande tous ni qu’il constitue à lui seul mon identité. Passer de l’influence à la toute-puissance reviendrait à confondre détermination partielle et fatalité.

FormaV - document d'entraînement non officiel

II. Mais je ne suis pas simplement le produit passif de mon inconscient. La formule du sujet risque de transformer l'inconscient en un personnage qui agirait à ma place, comme s'il prenait des décisions à mon insu. Or l'inconscient n'est pas nécessairement un second moi, doté d'intentions conscientes et d'un projet cohérent. Dans la théorie freudienne, des processus psychiques peuvent entrer en conflit ; un symptôme peut notamment exprimer une tendance tout en manifestant une défense contre elle. Il n'existe donc pas toujours une volonté inconsciente unique dont mes actes seraient la simple exécution. De plus, une conduite peut avoir plusieurs causes : l'histoire personnelle, la situation présente, des habitudes acquises et une réflexion consciente peuvent toutes y contribuer. Repérer une influence inconsciente possible ne suffit pas à prouver qu'elle explique toute l'action.

Il faut également se méfier des interprétations trop assurées. Si toute objection à une interprétation était présentée comme la preuve que le sujet résiste à une vérité cachée, cette interprétation deviendrait impossible à discuter. Une hypothèse sur l'inconscient doit donc être examinée avec prudence, plutôt que transformée en certitude expliquant automatiquement chaque comportement. Enfin, être traversé par des désirs inconscients n'abolit pas nécessairement toute capacité de recul : je peux hésiter, comparer des raisons, solliciter l'aide d'autrui et tenter de modifier certaines habitudes. Cette liberté n'est peut-être pas absolue, mais elle ne se confond pas avec l'absence de toute influence.

Dans *L'Être et le Néant*, Sartre critique notamment une conception de l'inconscient qui ferait d'un contenu psychique radicalement inaccessible la cause de la conduite. Il lui oppose l'idée que la conscience possède une présence à elle-même et peut se dissimuler ses propres motifs dans la mauvaise foi. Cette critique ne démontre pas que toute forme de processus inconscient est inexistante ; elle conduit plutôt à se demander si l'explication par l'inconscient ne risque pas de dispenser trop vite le sujet d'examiner ses choix. Dire que l'on ne pouvait pas agir autrement parce que l'inconscient aurait décidé à sa place peut devenir une excuse qui ferme la réflexion. À l'inverse, reconnaître une motivation ignorée ne signifie ni l'approuver ni devoir la suivre.

Mon identité comprend aussi des dimensions conscientes et relationnelles : les engagements que je prends, les actes que j'assume et les transformations que je poursuis comptent dans la réponse à la question de savoir qui je suis. Une personne peut constater qu'elle répète un comportement appris, puis décider de s'exercer à agir autrement. Cette décision ne surgit pas hors de toute histoire ni de toute détermination, mais elle montre que le passé inconscient ne fixe pas nécessairement l'avenir. **Transition.** Si l'inconscient ne me détermine pas comme une fatalité, il reste à comprendre comment reconnaître ses effets et les transformer, sans prétendre atteindre une transparence complète à soi-même.

III. Comprendre l'inconscient peut transformer ma manière d'être et fonder une responsabilité mesurée. La démarche psychanalytique cherche à rendre intelligibles certains conflits et certaines répétitions en donnant une place à la parole et à l'interprétation. Elle ne devrait pas être comprise comme la découverte d'une formule cachée qui livrerait une fois pour toutes la vérité du sujet. Une prise de conscience peut permettre de distinguer un désir de la décision de le satisfaire, ou de reconnaître qu'une réaction présente est en partie liée à une expérience passée. Ainsi, quelqu'un qui comprend que sa jalousie est entretenue par la peur de perdre l'autre peut encore ressentir cette peur, mais apprendre à ne pas traiter chaque inquiétude comme une preuve ou comme un ordre. La connaissance ne supprime pas automatiquement le désir ; elle peut modifier la relation que j'entretiens avec lui.

La liberté doit dès lors être comprise comme une capacité limitée de reprise, et non comme une indépendance absolue à l'égard de toute cause. Je ne choisis ni toutes les conditions de mon histoire ni toutes les tendances qui m'habitent. Mais je peux parfois mieux les discerner, répondre de mes actes et travailler à ne pas les répéter. La responsabilité est donc à examiner en tenant compte des contraintes : comprendre qu'une conduite est liée à des difficultés psychiques peut éclairer et nuancer le jugement porté

sur elle, sans rendre automatiquement l'acte juste ni effacer ses effets sur autrui. À l'inverse, exiger de chacun une maîtrise parfaite de soi méconnaîtrait les déterminations qui rendent certains actes et certains changements plus difficiles.

Cette transformation ne consiste pas à devenir un sujet entièrement transparent à lui-même. L'inconscient peut toujours réserver des surprises, et une interprétation demeure susceptible d'être révisée. Mais l'identité n'est pas seulement ce qui m'arrive : elle est aussi la manière dont j'accueille, examine et transforme, dans la mesure du possible, ce qui m'arrive. Je ne suis donc ni un souverain absolument maître de lui-même, ni le simple effet passif d'une force cachée. **Conclusion.** L'inconscient participe à ce que je suis parce qu'il influence mes désirs, mes affects et mes conduites sans que j'en connaisse toujours les causes. Toutefois, je ne suis pas réductible à ce qu'il fait de moi : ses effets ne constituent pas nécessairement une destinée immuable, et la réflexion peut rendre certaines répétitions intelligibles et permettre de les modifier. La réponse est donc nuancée : je suis en partie façonné par mon inconscient, mais je peux aussi devenir le sujet, toujours imparfaitement lucide, qui reprend et transforme ce façonnement.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Je suis en partie ce que mon inconscient fait de moi : des désirs, des conflits et des expériences ignorés peuvent influencer mes réactions et mes choix. Mais cette influence ne constitue pas nécessairement une fatalité qui définirait entièrement mon identité. En prenant conscience de certaines déterminations, je peux parfois les comprendre, modifier mes conduites et répondre de mes actes. Je ne suis donc ni parfaitement transparent à moi-même, ni le simple produit passif de mon inconscient.

Sujet 2

None points

La technique et la nature

Question Sujet 2

Sujet p. 2

> La technique nuit-elle nécessairement à la nature ?

Introduction

La technique désigne les procédés, les outils et les savoir-faire par lesquels les êtres humains agissent sur leur environnement et transforment ce qui leur est donné. La nature peut désigner les milieux vivants et les phénomènes qui ne sont pas produits par l'activité humaine, mais aussi, plus largement, l'ensemble du monde physique auquel les humains appartiennent eux-mêmes. Demander si la technique nuit à la nature revient donc à interroger les effets de l'action humaine sur les milieux naturels. Le verbe « nuire » suppose une atteinte ou une dégradation ; le terme « nécessairement » demande si cette atteinte est inévitable et liée à la technique elle-même, ou si elle dépend de certains usages. L'exploitation des ressources, la pollution et la destruction d'habitats semblent montrer que la technique dégrade la nature. Pourtant, des procédés techniques servent aussi à dépolluer ou à restaurer des milieux. **La technique est-elle, par essence, opposée à la nature, ou ses effets dépendent-ils des fins poursuivies et des limites imposées à son usage ?**

Nous examinerons d'abord pourquoi la puissance technique peut entraîner une dégradation des milieux. Nous verrons ensuite que toute transformation technique ne constitue pas nécessairement une nuisance et que certaines techniques peuvent protéger ou restaurer la nature. Enfin, nous montrerons que cette possibilité ne suffit pas : il faut évaluer les conséquences des techniques et encadrer leurs usages.

I. La puissance technique peut dégrader la nature lorsqu'elle la traite comme une ressource illimitée

La technique augmente les capacités humaines d'action : elle permet de prélever, de déplacer et de transformer des éléments naturels à une échelle et à une vitesse que les seules capacités corporelles ne permettraient pas. Cette puissance rend possibles des activités utiles à la satisfaction des besoins, mais elle peut aussi dépasser les capacités de renouvellement des milieux. Lorsque la production et l'exploitation sont intensifiées sans tenir compte des conséquences, elles portent atteinte aux équilibres naturels.

La déforestation destinée à l'agriculture ou à la construction en donne un exemple : les techniques de coupe et de transport permettent de transformer rapidement des espaces boisés, mais cette transformation peut détruire des habitats et contribuer à réduire la biodiversité. De même, l'utilisation massive de combustibles fossiles pour les transports et la production d'énergie entraîne des émissions qui contribuent au dérèglement climatique. Ces dommages ne sont pas toujours de simples accidents : ils peuvent découler du fonctionnement régulier d'un système technique et économique qui privilégie le volume de production et la réduction des coûts.

Dans le *Discours de la méthode*, Descartes présente l'ambition de devenir « comme maîtres et possesseurs de la nature ». Cette formule exprime l'espoir de mettre la connaissance et l'action au service des besoins humains. Mais si la nature est considérée uniquement comme un ensemble de moyens disponibles, ses limites et sa valeur propre risquent d'être ignorées. La recherche de puissance technique peut alors conduire à une domination dont les conséquences dépassent les besoins auxquels elle prétend répondre.

Faut-il en conclure que toute technique nuit nécessairement à la nature ? Ce serait confondre transformation et dégradation. Une intervention modifie un milieu, mais elle ne le détériore pas forcément : les effets d'une pratique agricole, par exemple, varient selon les procédés employés et leur ampleur. De plus, les humains

FormaV - document d'entraînement non officiel

ne sont pas extérieurs à la nature : toute intervention humaine n'est donc pas, par définition, une atteinte à un monde qui devrait demeurer absolument intact. Il faut examiner les effets concrets des techniques plutôt que condamner toute transformation en tant que telle.

II. Toute transformation technique n'est pas nuisible : certaines pratiques préservent ou restaurent les milieux

La technique est une capacité d'agir ; ses effets ne sont pas tous identiques. Les fins poursuivies, les procédés choisis et l'échelle de leur mise en œuvre comptent. Des installations de traitement des eaux usées, par exemple, emploient des procédés techniques pour réduire les pollutions avant que l'eau ne soit rejetée dans l'environnement. Des instruments de mesure et de suivi peuvent aussi contribuer à repérer la contamination d'un milieu ou l'évolution d'une espèce, afin de permettre une intervention mieux informée.

L'agriculture illustre également la diversité des effets techniques. Certaines pratiques intensives peuvent appauvrir les sols ou polluer les eaux ; d'autres cherchent à conserver leur fertilité, à limiter l'érosion ou à réduire certains intrants. Le fait qu'une activité soit technique ne permet donc pas, à lui seul, de déterminer si elle nuit à la nature. Il faut demander quelle technique est employée, à quelle fin, dans quelles conditions et avec quelles conséquences. Certaines techniques peuvent même contribuer à réparer une dégradation déjà causée.

Dans la *Physique*, Aristote remarque que l'art peut imiter la nature et, dans certains cas, achever ce que la nature ne parvient pas à mener à bien. Cette idée permet de penser une activité technique qui ne s'oppose pas nécessairement aux processus naturels : elle peut les accompagner ou rendre possible une restauration. Il ne s'ensuit pas que toute intervention soit bénéfique, mais que l'activité humaine peut, dans certaines conditions, contribuer au maintien des équilibres vivants.

Une objection importante demeure : une technique présentée comme écologique peut elle aussi avoir des effets nuisibles. La fabrication de panneaux solaires, d'éoliennes ou de batteries requiert des matériaux, de l'énergie et des infrastructures ; leur extraction, leur fabrication et leur installation ont des conséquences sur les milieux. Une solution peut donc réduire certains dommages tout en en déplaçant d'autres. La technique ne garantit pas à elle seule la protection de la nature. Il faut alors examiner les conditions auxquelles ses effets peuvent réellement être jugés acceptables.

III. La compatibilité de la technique avec la nature suppose une évaluation complète et des limites collectives

Pour juger une technique, il ne suffit pas de considérer le service qu'elle rend ou son fonctionnement immédiat. Il faut prendre en compte autant que possible l'ensemble de son cycle : extraction des matières premières, fabrication, transport, usage et fin de vie. Il faut aussi tenir compte des effets indirects et des dommages éventuellement déplacés vers d'autres lieux. Un bénéfice local ne suffit pas à prouver que le bilan d'ensemble est favorable.

Il faut également distinguer la satisfaction des besoins de la croissance sans limite de la production et de la consommation. Le fait qu'une technique permette une action ne prouve pas que cette action soit souhaitable. Accroître la vitesse ou le volume des transports peut être techniquement possible, mais la possibilité technique ne garantit pas la compatibilité de cette croissance avec la préservation des milieux. Le choix des techniques et de leurs usages est donc aussi une question collective et politique : il faut décider quels projets poursuivre et sous quelles règles.

Dans « La question de la technique », Heidegger analyse une manière propre à la technique moderne de dévoiler le monde, qui tend à faire apparaître les êtres naturels comme un fonds disponible et exploitable. Cette analyse ne signifie pas que tout outil serait mauvais ; elle invite à interroger un rapport au monde qui

réduit la nature à une réserve de ressources. Une technique compatible avec la préservation des milieux ne dépend donc pas seulement de dispositifs plus efficaces : elle suppose aussi de ne pas mesurer la réussite uniquement à la puissance, au rendement ou à la quantité produite.

On peut objecter que limiter le développement technique reviendrait à renoncer à des progrès qui améliorent les conditions d'existence. Mais reconnaître des limites écologiques n'implique pas de rejeter toute innovation. Cela consiste à examiner les conséquences des choix techniques, à prévenir les dommages lorsqu'on le peut et à privilégier les solutions qui évitent les atteintes plutôt que de supposer qu'elles pourront toujours être compensées ou réparées. La technique peut contribuer à protéger la nature, mais cette possibilité doit être vérifiée pour chaque usage et ne dispense pas de choix collectifs.

Conclusion

La technique peut nuire à la nature lorsqu'elle intensifie les prélèvements, les pollutions et les transformations des milieux sans tenir compte de leurs limites. Cependant, elle ne lui nuit pas nécessairement : certains procédés contribuent à prévenir des pollutions, à préserver des ressources ou à restaurer des milieux dégradés. La technique n'est donc pas, par essence, synonyme de destruction. Ses effets dépendent des procédés employés, des fins poursuivies et de l'échelle de leur mise en œuvre. Mais l'intention de protéger la nature ne garantit pas un résultat favorable : il faut évaluer les conséquences directes et indirectes des techniques et encadrer collectivement leurs usages. La réponse est ainsi nuancée : la technique peut être compatible avec la nature, à condition que son développement ne se fasse pas au mépris des limites écologiques.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> **Réponse :** Non, la technique ne nuit pas nécessairement à la nature. Elle peut dégrader les milieux lorsqu'elle intensifie l'exploitation des ressources et ignore les conséquences de ses activités ; elle peut aussi contribuer à prévenir des pollutions ou à restaurer des milieux. Ses effets dépendent des procédés, des objectifs et des usages collectifs. Toutefois, une technique présentée comme protectrice doit elle aussi être évaluée en tenant compte de ses conséquences directes et indirectes.

Sujet 3

None points

Les mots et la réalité

Question Sujet 3

Sujet p. 2

> Sans les mots, que serait la réalité ?

Dissertation rédigée

Imaginons un monde sans mots. Les choses cesseraient-elles d'exister, ou bien serait-ce seulement notre manière de les percevoir et de les comprendre qui changerait ? La question porte sur le rapport entre le langage et la réalité. Par « mots », on peut entendre les signes d'une langue qui permettent de nommer, de décrire et de formuler des pensées. Par « réalité », on peut désigner aussi bien ce qui existe indépendamment de nous que ce que nous en éprouvons et en comprenons, ainsi que les réalités sociales instituées par les êtres humains. Il faut donc distinguer l'existence du monde, notre expérience de celui-ci et la manière dont nous le rendons intelligible. Dire « sans les mots » ne signifie pas nécessairement que toute sensation ou tout geste disparaîtrait : nous examinerons d'abord l'hypothèse de l'absence de langage verbal. Le monde pourrait-il alors encore être vécu comme une réalité ? Si les mots ne créent pas tout ce qui existe, ils semblent pourtant indispensables pour organiser et partager notre expérience. Nous verrons d'abord que le réel peut exister et être éprouvé sans mots ; puis que le langage transforme notre rapport au réel en le rendant pensable et commun ; enfin, que cette transformation ne signifie pas que les mots fabriquent entièrement la réalité.

D'abord, l'existence des choses ne paraît pas dépendre du fait qu'on les nomme. Une pierre tombe, un orage éclate et un animal cherche de la nourriture sans attendre qu'un être humain donne un nom à ces événements. La réalité matérielle semble ainsi exister indépendamment de notre vocabulaire. De même, un nourrisson peut éprouver la douleur, la faim ou le plaisir avant de maîtriser une langue. Les animaux perçoivent leur environnement et réagissent à ce qui les menace ou les attire, même s'ils ne disposent pas de nos mots. Ces exemples montrent qu'être en contact avec le réel ne suppose pas toujours de pouvoir le décrire.

Il existe également des activités de compréhension qui ne sont pas d'abord verbales. On peut reconnaître un visage sans se réciter son nom, retrouver son chemin grâce à une représentation spatiale ou comprendre par le geste comment utiliser un outil. La musique et les arts visuels peuvent faire éprouver quelque chose sans le traduire immédiatement en propositions. Ainsi, sans les mots, il resterait des sensations, des émotions et des formes de connaissance pratique : la réalité ne serait pas un néant. Toutefois, ces exemples ne prouvent pas que l'expérience resterait identique. Éprouver une douleur, par exemple, n'est pas encore pouvoir la distinguer d'autres douleurs, en rechercher la cause, la raconter ou la comparer à celle d'autrui. La perception sans mots est possible, mais elle ne donne pas nécessairement accès à une compréhension réfléchie et partageable.

En effet, les mots permettent de sélectionner et d'organiser l'expérience. Le monde nous présente une multiplicité de choses et de différences ; nommer, c'est isoler certains traits et les rapporter à des catégories. Le mot « arbre » rassemble sous une même appellation des individus différents et permet de penser ce qu'ils ont en commun. Grâce à ce terme, il devient possible de parler des arbres en général, et non seulement de celui que l'on a devant soi. Le langage rend donc possible l'abstraction et la comparaison. Il ne se contente pas d'apposer des étiquettes sur une expérience déjà entièrement organisée : il contribue à rendre certains aspects du réel repérables et pensables.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Cette fonction se voit aussi dans les réalités qui ne sont pas des objets visibles. Des mots comme « justice », « maladie » ou « promesse » permettent de formuler des notions qui ne se réduisent pas à une sensation immédiate. Les mots donnent des moyens de distinguer, d'examiner et de discuter ces réalités. Sans eux, il pourrait rester des conduites ou des expériences correspondantes, mais il serait beaucoup plus difficile de les identifier comme des cas d'une même notion ou d'en débattre. Le langage ne transforme donc pas seulement ce que nous pouvons dire du monde : il participe à la forme que prend notre expérience consciente du monde.

Les mots rendent en outre possible la transmission et la construction d'un monde commun. Ils permettent d'avertir quelqu'un d'un danger qu'il ne voit pas, de raconter un événement passé, de conserver un savoir et de préparer une action collective. Des gestes et des habitudes peuvent aussi servir à communiquer ; l'absence de mots ne supprimerait donc pas toute coopération. Mais une discussion précise des règles, une transmission complexe de connaissances ou l'élaboration d'un projet commun seraient fortement limitées. Les institutions humaines illustrent particulièrement ce rôle du langage : une promesse, par exemple, suppose que les personnes comprennent un engagement et les conventions qui lui donnent son sens. Les mots contribuent ainsi à stabiliser des réalités sociales. Ils ne suffisent pas, à eux seuls, à rendre toute promesse tenue ni toute règle appliquée, mais ils aident à instituer et à transmettre les significations communes qui les rendent possibles.

Faut-il alors conclure que les mots créent toute réalité ? Ce serait confondre le réel avec sa description. Une douleur ne disparaît pas nécessairement parce qu'on refuse de la nommer ; qualifier une erreur de réussite ne change pas automatiquement les faits. Le monde peut résister à nos discours et les contredire : une affirmation sur la météo, par exemple, peut être démentie par l'observation. Le langage organise notre expérience, mais il ne décide pas souverainement de ce qui existe. Il peut même nous induire en erreur, lorsque les mots sont imprécis ou que les catégories employées ne conviennent pas au phénomène. La réalité n'est donc pas réductible aux mots : elle est aussi ce qui oblige nos descriptions à être corrigées.

Enfin, les mots ne restituent pas toujours toute la singularité de ce qui est vécu. Le terme général « peur » désigne des expériences diverses sans exprimer à lui seul ce qui rend chacune unique. Une émotion peut être ressentie avant d'être nommée ; une situation peut être comprise intuitivement avant qu'on sache l'expliquer. Le geste, l'image, la musique ou le silence peuvent alors exprimer certains aspects de l'expérience que la définition ne saisit pas. Cette limite ne rend pas les mots inutiles : elle rappelle qu'ils sont des moyens de rapport au réel et non le réel lui-même. Même notre effort pour dire ce qui échappe aux mots montre que nous ne pouvons pas réduire l'expérience à ce qui est formulable.

Ainsi, sans les mots, le monde matériel ne cesserait pas nécessairement d'exister et des êtres pourraient encore éprouver des sensations et agir. Mais leur rapport au réel serait transformé : il serait plus difficile de classer les expériences, de réfléchir à leur sens, de transmettre des connaissances et de construire des réalités sociales communes. Les mots ne créent donc pas tout ce qui est, mais ils rendent une part essentielle du réel intelligible et partageable. La réalité sans les mots serait encore éprouvée, mais moins explicitement organisée et moins accessible à une pensée commune ; et la réalité avec les mots demeure toujours plus vaste que ce que nos descriptions peuvent en dire.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> **Réponse :** sans les mots, le monde matériel et les expériences sensibles ne disparaîtraient pas nécessairement. En revanche, notre capacité à les distinguer, à les penser, à les transmettre et à construire un monde social commun serait profondément transformée. Les mots organisent et rendent partageable une part de la réalité, sans la créer entièrement ni pouvoir l'épuiser.

Sujet 4

None points

Le bonheur, la modération et le désir

Question Sujet 4

Sujet p. 2

> Expliquer le texte suivant : « Pour les hommes, l'heureuse disposition de l'âme naît de la modération du plaisir et de la mesure de la vie. Les manques et les excès vont fréquemment en empirant et produisent en l'âme de grands bouleversements : les âmes que ces passages d'un extrême à l'autre ébranlent ne sont ni stables ni heureuses. Donc, il faut appliquer sa réflexion au possible et se contenter de ce qu'on a, ne faire que peu de cas de ce qu'on désire et admire, et ne pas y arrêter sa réflexion. Il suffit de contempler la vie des malheureux et de considérer l'étendue de ce qu'ils endurent, pour que ce que tu as et dont tu disposes t'apparaisse relevé[1] et enviable, et pour que tu n'aies plus à souffrir en ton âme à force de désirer toujours plus. Celui qui bée[2] d'admiration devant les riches propriétaires que les autres hommes tiennent pour bienheureux, et en est obsédé constamment, connaît la nécessité d'imaginer sans cesse de nouveaux expédients[3] et de se lancer, pour répondre à ses désirs, dans des affaires louches que les lois interdisent. C'est pourquoi il ne faut pas désirer ce qu'on n'a pas, mais s'accommoder de ce qu'on a, en comparant son sort à celui des malheureux, et en se jugeant bienheureux à la pensée de leurs maux, en comparaison desquels tes actions et ta vie sont d'autant meilleures. Si tu t'en tiens à ces réflexions, tu vivras plus heureusement, et ta vie sera à l'abri de bien des tracas que font naître l'envie, la jalousie et le ressentiment. » DÉMOCRITE (V° - IV° s. av. J.C.). [1] « relevé » : d'un niveau supérieur. [2] « qui bée » : qui ouvre grand la bouche. [3] « expédients » : moyens ingénieux auxquels on a recours pour sortir d'une situation délicate.

Démocrite cherche à montrer comment vivre plus heureusement. Il soutient que le bonheur durable dépend de la stabilité de l'âme, elle-même favorisée par la modération des plaisirs et des désirs. Le texte invite donc à se demander comment la réflexion peut nous libérer de l'insatisfaction et des passions que suscite la comparaison avec autrui.

Le raisonnement suit trois étapes. D'abord, Démocrite affirme que les excès et les manques bouleversent l'âme et empêchent le bonheur. Il recommande ensuite de régler ses désirs sur ce qui est possible et de réévaluer ce que l'on possède. Enfin, il prend l'exemple de l'admiration obsessionnelle de la richesse pour montrer les conséquences morales et psychologiques d'un désir sans mesure, puis conclut que la modération protège de nombreux troubles.

La première phrase énonce la thèse : « l'heureuse disposition de l'âme naît de la modération du plaisir et de la mesure de la vie ». Le bonheur désigne ici une disposition relativement stable, et non une émotion intense mais passagère. La modération ne signifie pas qu'il faudrait supprimer tout plaisir : elle consiste à ne pas laisser le plaisir ni sa recherche prendre une place excessive dans l'existence. La « mesure » est ainsi ce qui permet à l'âme de ne pas dépendre entièrement de satisfactions toujours renouvelées.

Démocrite explique ensuite que « les manques et les excès vont fréquemment en empirant » et produisent de grands bouleversements. Le manque peut entretenir le sentiment d'être privé et faire désirer toujours davantage ; l'excès peut, lui aussi, nourrir une volonté d'accumulation sans terme. Dans les deux cas, l'âme risque de passer « d'un extrême à l'autre » et de perdre sa stabilité. Le texte ne soutient donc pas que la pauvreté et la richesse seraient identiques, mais que le bonheur est compromis lorsque notre état intérieur est gouverné par la privation ou par l'excès.

La conséquence, introduite par « Donc », est une règle de conduite : il faut « appliquer sa réflexion au possible ». La réflexion doit aider à distinguer ce qui peut raisonnablement être visé de ce qui devient un objet de désir sans limite. Se « contenter de ce qu'on a » ne revient pas nécessairement à renoncer à tout projet ou à toute amélioration de sa condition : c'est refuser de faire l'acquisition de nouveaux biens une condition indispensable du bonheur. De même, ne pas « arrêter » sa réflexion sur ce que l'on désire signifie ne pas s'y fixer au point d'entretenir constamment son insatisfaction.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Démocrite propose alors un exercice de réévaluation : contempler la vie des malheureux et considérer l'étendue de leurs épreuves. En comparaison, ce que l'on possède peut apparaître « relevé et enviable » ; la note précise que « relevé » signifie d'un niveau supérieur. La comparaison ne transforme pas matériellement la situation : elle modifie le jugement porté sur elle et peut rendre visibles des biens que le désir inassouvi faisait négliger. Cette prise de conscience peut atténuer la souffrance de désirer « toujours plus ».

Le passage ne dit pas qu'il faudrait se réjouir du malheur d'autrui. La comparaison avec les malheureux sert ici à relativiser ses propres manques et à reconnaître les avantages dont on dispose ; elle ne justifie ni la misère ni l'indifférence à l'égard de ceux qui souffrent. On peut toutefois relever une limite de cette méthode : si le contentement dépend seulement du fait qu'autrui va plus mal, il demeure fondé sur une comparaison et risque de ne pas apprendre à apprécier les biens pour eux-mêmes. Cette réserve invite à préciser la portée de l'argument : Démocrite propose un remède contre l'insatisfaction, non une analyse complète des causes sociales de la souffrance.

L'exemple de celui qui « bée d'admiration » devant les riches propriétaires illustre la conduite opposée. L'expression évoque une admiration fascinée, et l'individu prend pour bienheureux ceux que les autres tiennent pour tels, sans examiner si la richesse garantit effectivement le bonheur. Obsédé par leur condition, il ne cesse de désirer davantage. Il doit alors imaginer des « expédients » — des moyens ingénieux pour sortir d'une situation délicate — et finit par se lancer dans des « affaires louches que les lois interdisent ». Le texte établit ainsi une chaîne de conséquences : fascination pour la richesse, désir sans mesure, recherche de moyens toujours nouveaux, puis risque de conduites injustes ou illégales. La critique porte donc moins sur la possession de biens que sur une quête de richesse devenue tyrannique.

La formule « C'est pourquoi » tire la leçon de cet exemple : il ne faut pas désirer ce qu'on n'a pas, mais s'accommoder de ce qu'on a. S'accommoder de sa condition signifie ici ne pas faire de ce qui manque ou appartient à autrui l'unique critère de son bonheur. Le texte invite à se juger heureux « à la pensée » des maux des malheureux : cette expression confirme que l'enjeu est une manière de penser et d'évaluer sa vie, non une transformation de ses conditions matérielles.

Enfin, Démocrite affirme que suivre ces réflexions permet de vivre « plus heureusement » et met à l'abri de « bien des tracas ». Il ne promet donc ni un bonheur parfait ni la disparition de toutes les difficultés. Les troubles dont il parle naissent notamment de l'envie, de la jalousie et du ressentiment, passions entretenues par la comparaison et le désir de posséder ce qui est à autrui. La modération limite ces passions en empêchant que les biens d'autrui deviennent une mesure permanente de sa propre existence.

Le texte défend ainsi une conception du bonheur comme stabilité de l'âme, obtenue grâce à une réflexion qui règle les désirs et réévalue les biens déjà présents. La richesse n'est pas condamnée en elle-même : c'est l'obsession de l'accumulation et de la reconnaissance sociale qui menace la tranquillité et peut entraîner des actes contraires aux lois. Le contentement proposé n'est ni l'abolition de tout désir ni la promesse d'échapper à tout malheur ; il consiste à limiter les désirs qui rendent l'âme dépendante d'un « toujours plus » et à se préserver ainsi d'une part importante de ses tourments.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Démocrite soutient que le bonheur durable suppose une âme stable, et que cette stabilité dépend de la modération des plaisirs et des désirs. La comparaison obsessionnelle avec les riches entretient l'insatisfaction, peut conduire à des actes injustes et nourrit l'envie, la jalousie et le ressentiment. La réflexion doit donc ramener le désir vers ce qui est possible et faire reconnaître la valeur de ce que l'on possède déjà. La comparaison avec les malheureux est présentée comme un moyen de relativiser ses propres manques, non comme une invitation à se réjouir de leur souffrance. Ce contentement ne supprime pas tous les maux et ne change pas les conditions matérielles, mais il peut réduire de nombreux tourments intérieurs.

Sujet : https://www.sujetdebac.fr/annales-pdf/2021/philosophie-2021-antilles-guyane-remplacement-sujet-officiel.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.